



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts
Ruelle de Notre-Dame 2, CP, 1701 Fribourg

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11
diaf-sg@fr.ch, www.fr.ch/diaf

Aux autorités et
organisations concernées

Fribourg, le 21 juin 2017

Avant-projet de loi sur l'accueil de la commune municipale bernoise de Clavaleyres par le canton de Fribourg et sa fusion avec la commune de Morat (LFCla) - Consultation

Mesdames,
Messieurs,

Le Conseil d'Etat vient d'autoriser la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts de mettre en consultation publique l'avant-projet de loi sur l'accueil de la commune municipale bernoise de Clavaleyres par le canton de Fribourg et sa fusion avec la commune de Morat (AP-LFCla).

L'avant-projet donne suite au mandat du Grand Conseil de prendre les mesures nécessaires pour réaliser le projet d'une modification territoriale permettant la fusion entre les communes de Clavaleyres (BE) et de Morat. Les travaux législatifs ont dès lors été coordonnés entre les cantons de Fribourg et de Berne.

L'AP-LFCla vise à créer le cadre légal pour rendre possibles les votations dans les deux communes et cantons. Le changement de canton fera ensuite l'objet d'une approbation par l'Assemblée fédérale. L'AP-LFCla propose par ailleurs les instruments nécessaires au bon fonctionnement des autorités communales, dès le moment de la fusion prévu le 1^{er} janvier 2021, ainsi qu'à la participation de la population de Clavaleyres dans le nouveau contexte communal.

Vous trouverez, en annexe, l'avant-projet de loi ainsi que le rapport explicatif, en français et en allemand. Tous les documents de la consultation peuvent également être téléchargés sur le site internet de la Chancellerie d'Etat : www.fr.ch/consultations.

Dès lors, nous vous invitons à faire part de vos éventuelles remarques **d'ici au 29 septembre 2017** par courriel – et si possible au format word – à l'adresse du Service des communes : scom@fr.ch (Rue de Zaehringen 1, 1701 Fribourg, tél. 026 305 22 42).

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette consultation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.



Marie Garnier
Conseillère d'Etat, Directrice

Annexes

—

Avant-projet de loi
Rapport explicatif
Liste des destinataires

Copie pour information

—

Institut du Fédéralisme